

Camping SAINT MARTIN
12100 CREISSELS

RESERVATION EMPLACEMENT

à imprimer, remplir et nous envoyer en **2 exemplaires**

Nom : Prénom :

Adresse : Ville :

Tél. :

Accepte les conditions de location ci-dessous et s'engage à occuper un emplacement pour tente, caravane / avec ou sans électricité
(*razer les mentions inutiles*)

du au20
pour adultes, enfants,animal.

Chèques Vacances acceptés.
Ci-joint 65 € d'arrhes (dont 10 € de frais de dossier) par chèque
bancaire A l'ordre de « Camping Saint Martin »

Fait à le

Signature

CONDITIONS GENERALES

- 1/ Les réservations commencent le 1^{er} janvier. Les nuitées se décomptent de midi à midi. L'emplacement doit être libéré avant midi. Après 12 h, une nuitée supplémentaire sera facturée.
- 2/ Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.
- 3/ La réservation ne devient effective qu'après notre accord et après réception des arrhes de 50 € (dont 15 € de frais dossier) accompagnées du contrat de réservation en 2 exemplaires. Il vous sera alors adressé une confirmation.
- 4/ En cas de rupture de contrat, les arrhes restent acquises au camping.
- 5/ Tout emplacement loué doit être occupé avant 20 h.
- 6/ Tout locataire est tenu de se confronter aux dispositions du règlement intérieur du camping.